

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 3 novembre 1951.-

N° 2887 /P.N.

Objet:

Dossier NTARUGERA Védast.
Attestation de mariage.-

ASTRIDA



2280

Monsieur le Procureur du Roi,

Suite à votre n°2265/D.3/A (c) du 25-10-1951,
j'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe l'attestation de
mariage de Ntarugera Védast.

Il est évident qu'il est marié coutumièrement
et pas civilement.

Veillez bien excuser cette erreur.

L'Administrateur de Territoire, ANTONISSEN W.
P.O.

L'Administrateur Territorial Assistant,
A. DELVAULX,

Monsieur le Procureur du Roi

à

U S U M B U R A .-